**FICHE DE FONCTION BUDAPEST ACCUEIL**

**Vice-Président(e)**

**saison 2017-2018**

Le/la Vice-président(e) exerce ses fonctions déterminées par Le/la Président(e) en tant que consultant du ou de la Président(e).

En cas d’absence ou de maladie, Le/la Président(e) est remplacé(e) de plein droit par le/la Vice-président(e), le cas échéant il convoque et préside les réunions de l’Assemblée Générale et du Conseil d’administration.

Les principales fonctions du (de la) Vice-Président(e) sont notamment les suivantes :

1. Seconde la Présidente
2. Gère la relation avec les partenaires (entreprises et commerçants qui souhaitent soutenir l’association, faire connaître les produits et les services auprès de la communauté française, désireux de communiquer sur les différents supports de l’Association : site internet et FB).
3. Met en place et suit les contrats de partenariat correspondants